

# RÉSERVATION DE REPAS POUR L'ANNÉE 2023/2024 EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Restauration et hébergement scolaire



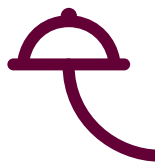
## LES ENJEUX

La Région Centre-Val de Loire et les lycées proposent chaque jour dans les restaurants scolaires des repas cuisinés à base de **produits de qualité issus dès que possible du territoire régional**. Afin de maintenir ce degré d'exigence en maintenant un coût repas peu élevé pour les familles, il est nécessaire de **limiter le gaspillage alimentaire**, encore beaucoup trop important à ce jour.

Cela passe par l'implication de chacun : les équipes de cuisine, pour préparer le « bon » nombre de repas, doivent connaître, dès leur arrivée en cuisine le matin, le nombre de convives qui viendront manger.

Pour rendre cela possible, la Région équipe peu à peu les lycées d'un **système de réservation** performant et simple d'utilisation, en partenariat avec la société IANORD. Le lycée **Joséphine Baker** est pilote et nous comptons sur vous pour vous engager dans cette démarche vertueuse !

## LE FONCTIONNEMENT



UN  
**LOGICIEL  
DÉDIÉ**

POUR  
**TOUS CONVIVES**  
(AU FORFAIT OU  
À LA PRESTATION)

POUR  
**TOUS LES  
REPAS**

JUSQU'À  
**MINUIT  
LA VEILLE**

### *Les règles*

- Aucun convive ne sera refusé au restaurant scolaire pour cause de non réservation.
- Les réservations sont ouvertes de vacances à vacances, et chacun peut réserver un ou plusieurs repas pendant cette période.
- Tout repas réservé sera facturé, qu'il soit consommé ou non (sauf raisons valables listées par l'établissement).
- Un repas sans réservation sera facturé 1 € de plus sur le prix du repas. À partir de la rentrée, une période de 15 jours est comprise sans application de pénalités.
- Pour les élèves au forfait et les internes de l'établissement, les repas sont «préréservés». Pour annuler la réservation, le repas doit être décoché manuellement sur le compte du convive.
- Il est souhaitable que le porte-monnaie électronique soit toujours crédité. Un crédit négatif de 1 repas sera néanmoins toléré. Il devra être régularisé rapidement, et en tout état de cause avant le repas suivant.

En respectant parfaitement les règles, de bonnes surprises vous attendent en fin d'année...



**IANORD**



# RÉSERVATION DE REPAS POUR L'ANNÉE 2023/2024 EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

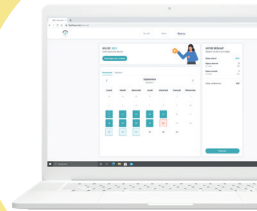
Restauration et hébergement scolaire



## Se connecter

- Avec un ordinateur ou sur téléphone, se rendre sur le lien de l'ENT,
- Remplir les identifiants de connexion,
- Sélectionner la partie réservation de repas,
- Accéder au compte pour réserver les repas et évaluer les plats.

Ou directement avec votre badge étudiant sur la borne multifonction IANORD mise à votre disposition dans l'établissement.



## Réserver son repas

Pour réserver à la journée avec visualisation du menu du jour (possibilité de réserver plusieurs jours) :

- Sélectionner l'onglet «Menu»,
- Choisir le repas désiré et appuyer sur le bouton «Réserver»,
- Une confirmation de réservation apparaîtra.

Pour réserver vos repas avec visualisation du mois :

- Sélectionner l'onglet «Réserver»,
- Choisir les jours souhaités et appuyer sur le bouton «Réserver»,
- Repas réservés prêts à être savourés.



## Évaluer un plat

- Les équipes de cuisine vous demanderont votre avis sur certains plats,
- Sélectionner, dans les paramètres du compte correspondant « évaluer un plat »,
- Appuyer sur l'étoile du repas choisi,
- Une note et un commentaire peuvent être ajoutés.

